

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 57 (1977)
Heft: 4

Rubrik: Flash sur les entreprises franco-suissees

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Flash sur les entreprises franco-suisse

Les sociétés **Gaz de France et Gaznat** — société suisse-romande de Gaz naturel — ont inauguré le gazoduc qui relie La Gabiule à Annemasse. Cette conduite de 9 km sur territoire suisse et de 3 km sur territoire français alimentera, dans un premier temps la ville d'Annemasse puis, à partir d'octobre 1978, Thonon et Évian en gaz hollandais provenant de Suisse. A partir de 1987, le flux sera inversé, le réseau français venant alimenter le réseau suisse grâce aux approvisionnements supplémentaires dont il disposera alors en provenance d'Algérie. Dans la première période de cette coopération, la société Gaznat fournira (en dix ans) quelque 20 millions de mètres cubes par an au Gaz de France, puis récupèrera par des importations de gaz algérien. Cette liaison scelle un accord international qui représente une innovation : c'est en effet le premier exemple de troc international et intemporel portant sur une matière première. — La raison qui a poussé le Gaz de France à alimenter ces villes de Haute Savoie en gaz provenant de Suisse tient au fait qu'il n'existe pas encore de gazoduc entre Annecy et Annemasse. Une fois en place, celui-ci raccordera également le réseau suisse (par Annemasse) au réseau français. La Suisse disposera bientôt de sept gazoducs d'importation, y compris la conduite de transit Hollande-Italie et le prochain branchement sur l'axe Est-Ouest qui achemine le gaz d'URSS et bientôt celui d'Iran.

Dans le but de diversifier leurs activités et les risques commerciaux, **des sociétés pétrolières françaises s'orientent vers l'industrie chimique et pharmaceutique.** Le cas le plus récent est l'acquisition d'une forte minorité dans la société Rousselot (C.A. 1976 : 1,3 milliard) par Ato Chimie, filiale commune des groupes Elf Aquitaine et Total. Il s'agit de la poursuite d'un effort déjà commencé il y a quelque temps. Ainsi, le groupe d'État Elf Aquitaine, à l'époque de la crise pétrolière de 1973, avait créé une filiale à 100 % hygiène et santé, Sanofi, fortement engagée dans la fabrication de produits pharmaceutiques, vétérinaires et cosmétiques. Au moment où les sociétés pharmaceutiques étrangères établies en France sont confrontées à de graves difficultés dues à la réglementation des prix, des redevances et de change, il est intéressant de lire les quelques lignes consacrées par Elf Aquitaine — entreprise d'État — à ce problème : « La pharmacie constitue aujourd'hui un secteur étroitement surveillé par les pouvoirs publics : blocage des prix des spécialités, durcissement des conditions d'homologation des produits nouveaux. Devant ces problèmes, la politique suivie par Sanofi consiste à poursuivre l'extension de ses activités à l'étranger... »

Les collectivités et entreprises publiques françaises continuent à solliciter le marché suisse des capitaux. **Les emprunts contractés par cette clientèle française auprès des grandes banques helvétiques** ont atteint 1,205 milliard de francs suisses entre le 1^{er} janvier et le 15 novembre 1977, soit environ 5 millions suisses par jour ouvrable. Ce total comprend également un prêt suisse de 110 millions de dollars US ainsi que des « notes » pour un montant de 60 millions suisses. Il semble toutefois que si les emprunts de collectivités et entreprises publiques françaises auprès des banques suisses demeurent nombreux, ils accusent une tendance au fléchissement par rapport aux années précédentes. En 1975 et 1976 en effet, ils avaient — globalement — dépassé les cinq millions par jour ouvrable, alors que durant le laps de temps indiqué de l'année 1977 ils se situent légèrement en dessous. Cette évolution, dans la mesure où elle est significative, tient au climat maussade de la conjoncture générale et notamment en matière d'investissements.

BUHLER-MIAG

Tour Aurore - Place des Reflets - Quartier Alsace
Cedex n° 592080 Paris Défense
Tél. 788-33-11 Telex 620833 F

NOS ACTIVITÉS :

Dans le Secteur des Machines et Installations pour la Fabrication de Produits Alimentaires :

- Biscuiterie, biscotterie
- Fabriques de pâtes alimentaires
- Installations de préparation dans divers secteurs industriels
- Industrie de la confiserie et de la chocolaterie
- Industrie des huiles alimentaires
- Silos et installations de transbordement pour produits en vrac
- Minoterie, semoulerie
- Industrie de produits alimentaires spéciaux
- Installations de chargement et déchargement de navires pour produits en vrac et en charges isolées
- Malteries et brasseries
- Industrie des aliments composés pour les animaux

Dans le Secteur des Produits non-alimentaires :

- Installations de manutention de produits en vrac et en charges isolées dans divers secteurs industriels
- Véhicules de manutention interne
- Fabriques d'encres d'imprimerie, peintures et vernis, savons, et industries apparentées
- Génie chimique
- Cimenteries et installations pour l'industrie des minéraux non-métalliques
- Installations pour la protection de l'environnement
- Installations et machines à couler sous pression les alliages non-ferreux
- Installations et machines à injecter et à transformer les matières plastiques